



HAL
open science

Les équipements du quotidien en France

Magali Talandier, Valérie Jousseaume

► **To cite this version:**

Magali Talandier, Valérie Jousseaume. Les équipements du quotidien en France. *Norois. Environnement, aménagement, société*, 2013, 1-2013 (226), pp.7-23. halshs-00856866

HAL Id: halshs-00856866

<https://shs.hal.science/halshs-00856866v1>

Submitted on 3 Sep 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les équipements du quotidien en France : un facteur d'attractivité résidentielle et de développement pour les territoires ?

Equipment Daily in France: A Factor of Residential Attractiveness and Local Development?

Magali TALANDIER*^a, Valérie JOUSSEAUME^b

* Auteur correspondant

^a PACTE – UMR 5194 CNRS/IEP/UPMF/UJF (Université Joseph Fourier de Grenoble), Institut de Géographie Alpine, 14 bis av. Marie Reynoard – 38100 Grenoble (magali.talandier@ujf-grenoble.fr)

^b ESO-Nantes, UMR 6590 ESO (Université de Nantes), Institut de Géographie et d'Aménagement (IGARUN), Campus du Tertre, BP 81 227 – 44 312 Nantes cedex 3 (valerie.jousseau@univ-nantes.fr)

Résumé : À l'heure où le renouveau rural et l'expansion des petites villes questionnent les enjeux de coûts sociaux et environnementaux liés aux mobilités régulières des individus... au moment où les urbanistes, chercheurs, décideurs se concentrent sur la re-densification des grandes métropoles... cet article affirme d'abord que les mobilités quotidiennes des Français sont complexes et finalement assez mal connues. Cet article propose de considérer l'offre d'équipements banals comme un révélateur de ces mobilités quotidiennes. Les résultats suggèrent que les petites villes et les gros bourgs-centres (compris entre 3 000 et 20 000 habitants) sont proportionnellement aussi bien armés que les villes moyennes et grandes en matière de centralités des mobilités de consommation quotidienne. Cet article montre également que la présence de ces équipements est un facteur de la capacité des territoires à attirer de nouvelles populations et à faire circuler la richesse. Les équipements, commerces et services ordinaires, nœuds de nos mobilités quotidiennes, participeraient donc au développement territorial durable, conjuguant économie productive, économie résidentielle et économie présentielle, duquel les campagnes ne sont pas exclues.

Abstract: Many worry about the rural renew or demographic expansion of small towns (social and environmental impacts of commuting). In a context of willingness density city by city planners, researchers, this paper proposes to observe and analyze the centrality of daily mobility of population. This paper shows the complexity of the French daily mobility. Analysis of these mobilities is made from ordinary supply of equipment. This work shows that small towns and large town centers (between 3,000 and 20,000 inhabitants) are proportionally as well equipped as medium and large cities. Finally, this study explains that the presence of this equipment is a factor for the territories to attract new residents. Facilities, shops and services would participate in the sustainable territorial development, combining residential economy and productive economy, which the campaigns are not excluded.

Mots clés : petites villes – espace rural – développement local – économie résidentielle – économie présentielle – consommation – services de proximité – mobilité

Keywords: small towns – rural areas – consumption – local services – residential economy – mobility

INTRODUCTION

Les rythmes s'accroissent, les distances parcourues augmentent, les mobilités se complexifient. La désynchronisation des temps produit une ville malléable (Gwiazdzinski, 2007) et une certaine plasticité des territoires. Dans ce contexte, tenter de mesurer ce qui bouge, surtout quand ça bouge de plus en plus vite et de façon de plus en plus aléatoire n'est pas aisé. Il paraît vain de chercher à repérer les régularités « du quotidien ». Pour autant, on ne peut pas parler de dislocation des systèmes territoriaux. Les points d'ancrage – certes multiples – demeurent.

Les travaux actuels sur ces sujets sur-valorisent les grandes villes. Les études et les réponses préconisées reposent trop souvent sur des représentations discutables de ce que sont nos mobilités quotidiennes, elles-mêmes étant conditionnées par les données statistiques existantes en matière de déplacements. Ainsi, la plupart des zonages statistiques sont construits à partir des seules navettes quotidiennes d'actifs occupés entre leur domicile et leur travail. C'est le cas des aires urbaines, mais aussi des bassins de vie de l'INSEE. Dans le cas des bassins de vie, le critère d'accès à ce que l'INSEE nomme les biens intermédiaires¹ est également pris en compte (Blanc *et al.*, 2007). Ces définitions et délimitations statistiques – fort utiles par ailleurs – influencent incontestablement nos représentations des « territoires vécus² » par les populations, mais également les discours et politiques en matière de centralité urbaine, de forme urbaine, de périurbanisation. Pourtant, 60 % de la population³ n'appartient pas à la catégorie population active occupée et n'a donc pas comme contrainte de mobilité quotidienne celle des déplacements domicile-travail. Parmi les actifs occupés, au moins 20 % sont des travailleurs mobiles⁴ (Davezies *et al.*, 2008). Ainsi, en 2008, l'en-

semble des déplacements liés au travail (notion plus large que le seul trajet domicile-travail) représentent 24 % des kilomètres parcourus annuellement par les Français, tous types de déplacements confondus⁵ (CGDD, 2010). Plus généralement, comme l'exprime J. Viard (2004), nous passons moins de 10 % de notre vie à travailler. Le temps libre est devenu notre premier temps de vie.

On peut prendre également l'exemple des enquêtes ménages-déplacements (EMD) réalisées et disponibles dans la plupart des grandes agglomérations françaises. Ces enquêtes ne concernent que les déplacements à moins de 100 km réalisés du lundi au vendredi, hors vacances. Ces enquêtes ignorent donc 40 % des déplacements annuels (en km) qui se font à plus de 100 km (Orfeuill, 2008), mais également une partie non négligeable de nos déplacements, réalisés le week-end.

À l'heure où la pensée dominante se concentre sur la grande ville « post-carbone » (compacte, durable), il semble intéressant de questionner les centralités quotidiennes de la population française, en dehors de la seule mobilité domicile-travail, d'étudier la place que jouent les différents échelons urbains ou les simples communes rurales et d'en analyser l'impact sur le développement des territoires. Entre mobilités multiples et ancrage du quotidien, notre objectif est de tenter de repérer et d'analyser la « centralité des quotidiens ». Il ne s'agit plus d'une centralité individuelle régulière, mais d'une centralité collective qui, à notre sens, structure encore – voire de plus en plus – les territoires. Ce serait la persistance de la proximité, dans une société devenue « hypertexte » pour reprendre l'expression de F. Ascher (2009). Nous faisons donc l'hypothèse que, dans ce monde de flux et de mouvements, la centralité des quotidiens demeure un point d'ancrage à des échelons très fins géographiquement, des populations résidentes et présentes⁶. Cette présence d'équipements serait un facteur d'attractivité auprès de nouvelles populations, permettrait d'accélérer la circulation de la richesse. Ce serait donc un des leviers majeurs du développement durable

1. Notons que la notion de biens intermédiaires recouvre des équipements comme l'hôpital, les lycées, les opéras, les piscines couvertes. En raison des conventions de calculs, la localisation de ces équipements influe bien plus sur la délimitation des bassins de vie que la localisation des médecins généralistes, de l'école, de la boulangerie, du café, de la pharmacie...

2. La carte de l'INSEE représentant les territoires vécus était construite à partir du zonage en aire urbaine et emploi de l'espace rural et de l'inventaire communal concernant la consommation de biens et services intermédiaires.

3. Ou bien encore 30 % des ménages.

4. Les travailleurs mobiles : actifs occupés exerçant une profession qui peut les contraindre à faire des « tournées » de clientèle et non un seul trajet domicile-travail par jour (infirmières, services aux personnes, artisans dans le bâtiment, etc.).

5. Si l'on ne considère que les déplacements locaux (déplacements à moins de 80 km un jour de semaine ouvré pour des individus de six ans ou plus), les trajets domicile-travail représentent un peu moins de 20 % des mobilités quotidiennes. L'ensemble des trajets liés au travail représente 40 % des kilomètres parcourus lors de ces déplacements locaux.

6. Population présente sur un territoire sans nécessairement y être résidente et donc recensée, comme les touristes (C. Terrier *et al.*, 2005), mais également les excursionnistes, ou encore les actifs au lieu de travail...



de notre territoire national, développement dont ne serait nullement exclu l'espace rural.

IDENTIFIER LES NŒUDS DE NOS MOBILITÉS QUOTIDIENNES

L'absence de données en matière de suivi des déplacements quotidiens dans les petites villes, les bourgs-centres et les campagnes, où il n'existe pas d'enquêtes déplacements des ménages spécifiques, rend l'exercice difficile, mais pas impossible. Ne disposant pas d'enquêtes de mobilité assez fines pour mener une analyse comparative sur ces organismes urbains de petite taille, nous avons privilégié une approche méthodologique par l'offre. Étudier ces mécanismes de mobilité à travers l'offre de biens et services et non à travers la demande nous semble, en réalité, tout aussi pertinent, voire même plus enrichissant.

En effet, cette offre révèle finalement très bien la demande collective globalement non intermittente, bien qu'individuellement discontinue, aléatoire, fluctuante ou saisonnière. Il ne s'agit donc pas de tenter d'observer, de mesurer les mobilités quotidiennes individuelles dans les villes, ou encore dans l'espace rural, mais d'étudier la matérialisation de cette centralité des quotidiens malgré leurs temporalités diffuses et éclatées.

Les équipements comme indicateurs de la centralité des quotidiens

L'objet de cette partie est de repérer ce qui crée à des niveaux très quotidiens, de la centralité commune, collective, partagée. L'approche n'est pas donc pas celle de la rareté des biens et services offerts. Il ne s'agit pas non plus de tenter de définir une nouvelle hiérarchie urbaine, ni de contribuer au débat sur cette notion⁷. L'objet de ce travail n'est pas non plus de définir une géographie du commerce, de s'interroger sur sa place dans et hors la ville comme cela a pu être développé récemment (Gasnier, 2010; Dugot et Pouzenc, 2010) ou bien encore sur l'impact des commerces dans les espaces fragiles (Soumagne, 2002). Nous cherchons simplement

à observer la présence d'équipements ordinaires, quotidiens - ces nœuds banals de nos mobilités- et surtout d'en analyser l'impact sur les dynamiques territoriales.

Notre méthode se fonde sur la base permanente des équipements (BPE) de l'INSEE, sur l'année 2009. Cette base est destinée à inventorier annuellement, le niveau d'équipements et de services rendus par commune, à la population. Le champ actuel recouvre les domaines des services, marchands ou non, des commerces, de la santé et de l'action sociale, de l'enseignement, des sports et loisirs et du tourisme. Elle recense près de deux millions d'équipements répartis sur le territoire national (échelle communale), ventilés en plus de 150 catégories. L'INSEE propose trois gammes de « services » différentes. Après regroupement d'équipements proposant les mêmes services⁸, puis suppression des équipements touristiques⁹ destinés, selon l'INSEE, à une population non résidente, l'INSEE rassemble les équipements sur la base de leur co-présence dans les communes françaises, repérée grâce à la méthode des « nuées dynamiques¹⁰ ». L'organisme d'études statistiques propose de distinguer la gamme de proximité, la gamme intermédiaire et la gamme supérieure (annexe I).

Cette typologie en trois gammes aurait pu être reprise telle quelle dans ce travail. Néanmoins, il nous a semblé préférable de partir des données brutes mises à disposition sur le site de l'INSEE, afin de réintroduire certains équipements touristiques dans notre analyse¹¹ et surtout pour tenter de mieux qualifier cette notion de « centralité des quotidiens » qui désigne les points de convergence et d'ancrage des mobilités des populations dans ce travail. Les regroupements d'équipements communaux ou intercommunaux des écoles maternelles, élémentaires ont été conservés, ainsi que les regroupements concernant les lycées (lycées d'enseignement général distingués des lycées professionnels).

7. ⁷ Le lecteur intéressé par ces notions pourra consulter l'abondante littérature des années 1980 sur ce sujet comme par exemple (Allen et Sanglier, 1979; Kayser, 1972; Laborie, 1979) ou bien plus récemment (Pumain, 1992, 1994, 2004), ou bien encore des travaux de l'INRA (Hilal *et al.*, 1995).

8. Par exemple regroupement des écoles maternelles et des classes maternelles de regroupement pédagogique intercommunal dispersé, ou encore d'épicerie et supérette...

9. Domaine skiable, centre équestre, baignade aménagée, port de plaisance, boucle de randonnée, agence de voyage, hôtel et camping homologués, information touristique.

10. Système de classification des données quantitatives.

11. Parce que ces équipements participent aussi en partie aux mobilités des populations dans leurs pratiques récréatives régulières ou non. Nous avons cependant, comme l'INSEE, exclu les boucles de randonnée de notre analyse qui nous paraissent d'une autre nature que les équipements de la base.

Nous privilégions une approche territoriale afin de repérer tout simplement les équipements géographiquement les plus fréquents dans les communes de la France métropolitaine, équipements dont on peut supposer qu'ils sont les expressions matérielles des sociabilités et des mobilités les plus quotidiennes. Ces équipements d'usage quotidien sont définis ici par leur plus ou moins grande présence sur le territoire national. Ils se différencient des autres services par leur niveau de couverture territoriale. Il est intéressant de noter que la gamme de proximité proposée par l'INSEE correspond à un seuil minimum de 15 % de communes équipées, alors même que la méthodologie de construction des gammes repose sur une toute autre méthode que la nôtre. Nous retiendrons ce seuil de 15 %, qui correspond en effet à une certaine césure dans les équipements proposés (annexe II). Au sein de ces équipements d'usage quotidien, deux types sont à distinguer :

- ceux qui se caractérisent par la mobilité du fournisseur du service (11 équipements voire dans ce cas 11 services, tels que le plombier ou l'infirmier) que nous qualifierons de services mobiles de proximité. Ces services ne sont pas associés à un point d'ancrage de nos flux de consommation quotidienne. Ici, c'est le fournisseur du service qui se déplace vers son client. Sa localisation dépend souvent de son lieu de domicile situé à proximité de sa zone de chalandise.

- ceux qui induisent un déplacement de l'utilisateur ou du client et peuvent être qualifiés d'équipements fixes (21 équipements, comme l'école élémentaire ou la banque) que nous qualifierons d'équipements de centralité des quotidiens. L'ensemble de nos mobilités complexes, variées, aléatoires, font émerger des nœuds, des points de centralité collective qui seraient repérables grâce à ces données.

Cette dernière catégorie qui retiendra notre attention par la suite, dans la mesure où se concentrant dans les villes et bourgs, ils peuvent contribuer à l'ancrage des populations et constituer un facteur d'attractivité auprès de nouvelles populations. En tête des équipements de centralité des quotidiens, près de deux communes sur trois sont équipées d'une école élémentaire (tableau 1). Il faut noter également, la forte présence des restaurants (près d'une commune sur deux). Ce résultat souligne, certes l'attrait touristique de certaines communes, mais il souligne également la complexité de nos

mobilités quotidiennes. Parmi les équipements très fréquents se trouvent les terrains de grands jeux (foot, rugby...), les boulodromes ou encore les terrains de tennis... qui constituent eux aussi des lieux banals de sociabilité. On trouve ensuite le coiffeur, le garagiste, la boulangerie, la Poste, la pharmacie, etc., soit autant de traces de convergence de nos mobilités collectives, individuellement aléatoires et complexes.

Les services mobiles de proximité les plus usuels comprennent tous les métiers de la construction (maçon, plombier, menuisier, peintre/plâtrier, électricien...), les infirmiers, les agents immobiliers, les kinésithérapeutes (comme les médecins, ces trois derniers services peuvent être acteurs de centralité ou de proximité), les taxis, etc. Au-dessous du seuil de 15 %, on trouve les hôtels¹², les écoles de conduite, les maisons de retraite, les orthophonistes, les teinturiers, les regroupements pédagogiques intercommunaux, les magasins de meubles, les magasins d'articles de sport, soit des équipements de centralité plus occasionnelle, ou de gamme intermédiaire pour reprendre la terminologie officielle (annexe II).

Enfin, la gamme appelée « supérieure » par l'INSEE correspond à une présence des équipements dans moins de 5 % des communes françaises. En dessous du seuil de 5 %, on observe une catégorie de services plus rares, plus coûteux à construire également, exigeant des économies d'échelle. Ce sont, par exemple, les piscines couvertes, les gendarmeries, les médecins spécialistes, les hôpitaux, les lycées, etc., jusqu'aux centres de lutte contre le cancer qui sont identifiés comme les équipements les plus rares de la BPE 2009 (24 en France).

Les équipements de centralité des quotidiens regroupent 22 types d'équipements différents et totalisent sur l'espace national près de 800 000 équipements, soit 43,6 % des équipements recensés dans la BPE.

Neuf services mobiles de proximité sont identifiés, qui représentent 28,5 % des équipements de la base nationale de 2009.

Les équipements intermédiaires sont au nombre de 41 et pèsent pour 20,9 % des équipements. Enfin, les équipements plus rares – appelés supé-

12. Les hôtels non pris en compte par l'INSEE sont présents dans 15,7 % des communes métropolitaines, nous les incluons dans les équipements intermédiaires.



Nom	Nb de communes équipées	Part des communes équipées (%)	Typologie des auteurs
Ecole élémentaire	22749	62,1	Centralité des quotidiens
Terrains de grands jeux	18096	49,4	Centralité des quotidiens
Restaurant	17452	47,7	Centralité des quotidiens
Réparation automobile et de matériel agricole	15038	41,1	Centralité des quotidiens
Boulodrome	14027	38,3	Centralité des quotidiens
Coiffure	13605	37,2	Centralité des quotidiens
Tennis	13580	37,1	Centralité des quotidiens
Boulangerie	13480	36,8	Centralité des quotidiens
Salle non spécialisé	11079	30,3	Centralité des quotidiens
Plateau extérieur ou salle multisports	10356	28,3	Centralité des quotidiens
Bureau de poste	9478	25,9	Centralité des quotidiens
Agence immobilière	8889	24,3	Centralité des quotidiens
Pharmacie	8368	22,9	Centralité des quotidiens
Epicerie	8360	22,8	Centralité des quotidiens
Boucherie charcuterie	8205	22,4	Centralité des quotidiens
Masseur kinésithérapeute	8047	22,0	Centralité des quotidiens
Ecole maternelle	7844	21,4	Centralité des quotidiens
Chirurgien dentiste	6498	17,7	Centralité des quotidiens
Banque, Caisse d'Epargne	6373	17,4	Centralité des quotidiens
Fleuriste	6286	17,2	Centralité des quotidiens
Salle de terrains de petits jeux	6223	17,0	Centralité des quotidiens
Soins de beauté	6144	16,8	Centralité des quotidiens
Maçon	19163	52,3	Services mobiles de proximité
Menuisier, charpentier, serrurier	18559	50,7	Services mobiles de proximité
Plombier, couvreur, chauffagiste	18048	49,3	Services mobiles de proximité
Plâtrier peintre	15867	43,3	Services mobiles de proximité
Electricien	15301	41,8	Services mobiles de proximité
Infirmier	10291	28,1	Services mobiles de proximité
Médecin omnipraticien	10118	27,6	Services mobiles de proximité
Taxi	8356	22,8	Services mobiles de proximité
Entreprise générale du bâtiment	7254	19,8	Services mobiles de proximité

Tableau 1 : Les équipements présents dans plus de 15 % des communes françaises (Source : INSEE, BPE 2009 – calculs M. Talandier)

Shops and services in more than 15 % of French municipalities

rieurs – regroupent 80 types d'équipements différents, mais ne représentent que 7 % des équipements présents sur le territoire (Tableau 2).

Densité et diversité des équipements de la centralité des quotidiens

À partir de ce classement des équipements, nous pouvons distinguer quels sont les niveaux d'équipement des communes et espaces géographiques français. Deux indicateurs sont proposés (tableau 3) :

- la densité, qui mesure le total des équipements pour 1 000 habitants ;
- la diversité, qui mesure le nombre d'équipements différents par catégorie de services.

Ainsi, lorsque dans une commune, on recense trois boulangeries, deux épiceries et un restaurant, on comptabilisera six équipements indicateurs de centralité des quotidiens. Ce nombre est ensuite divisé par le nombre d'habitants pour obtenir une

densité pour 1 000 habitants. Pour cette même commune, la diversité de centralité est de trois équipements. Le tableau 3 présente la densité et la diversité des équipements par type d'espaces INSEE selon le dernier zonage en aire urbaine de 2010¹³ et selon la taille démographique des communes : villages et bourgs < 3 000 hab. ; bourg-centre ou petite ville : de 3 000 à 20 000 hab. ; ville moyenne : de 20 000 hab. à 100 000 hab. ; grande ville : plus de 100 000 habitants.

13. L'INSEE propose depuis 2012 un nouveau zonage de l'espace en aires urbaines, comprenant : Les grands pôles urbains : unité urbaine offrant 10 000 emplois ou plus ; Le périurbain composé des couronnes et communes multipolarisées par les grands pôles urbains (au moins 40 % des actifs travaillent dans un ou plusieurs pôles ou dans des communes attirées par celui-ci) ; Les pôles moyens et leur couronne : unités urbaines offrant entre 5 000 et 10 000 emplois et leur périphérie (40 % des actifs travaillent dans le pôle moyen ou dans une commune attirée par celui-ci) ; Les petits pôles et leur couronne : unités urbaines offrant entre 1 500 et 5 000 emplois et leur périphérie (40 % des actifs travaillent dans le petit pôle ou dans une commune attirée par celui-ci) ; Les autres communes multipolarisées à savoir un rural sous influence des moyens et petits pôles ; Les autres communes isolées de l'influence urbaine ou rural isolé.

Type d'équipements	Nb d'équipements différents	Nb total d'équipements	% des équipements
Centralité des quotidiens	22	791350	43,6
proximité	9	517388	28,5
Intermédiaires	41	380207	20,9
Supérieurs	80	127267	7,0
Total	152	1816212	100,0

Tableau 2 : Nombre d'équipements par catégorie de services (Source : INSEE, BPE 2009 – calculs M. Talandier)
Number of Facilities by Type of Service

Type d'espace	Densité d'équipements pour 1000 hab.					Diversité des équipements				
	Total	Centralité des quotidiens		Services mobiles de		Total	Centralité des quotidiens		Services mobiles de	
		proximité	Intermédiaires	Supérieurs	proximité		Intermédiaires	Supérieurs		
Grand pôle urbain	29,9	12,5	7,9	6,7	2,7	15,9	7,3	15,6	9,5	
Périurbain	24,3	11,4	8,4	3,8	0,7	6,3	3,3	2,5	0,5	
Pôle moyen	36,5	15,4	8,8	9,4	3,0	7,1	3,7	5,6	3,2	
Petit pôle	39,3	16,8	9,4	10,7	2,4	9,1	4,3	9,8	3,2	
Rural ss influence urb.	25,2	12,4	8,9	3,3	0,5	4,4	2,4	1,3	0,2	
Rural isolé	38,9	18,3	11,2	8,3	1,1	4,5	2,3	2,4	0,4	
Taille des communes										
Gandes villes	34,8	14,9	8,2	7,9	3,7	21,9	9,0	39,8	64,6	
Villes moyennes	28,6	11,6	7,5	6,5	2,9	21,4	9,0	35,9	38,3	
Petites villes (ou bourgs centre)	30,1	12,7	8,2	7,2	2,0	19,7	8,4	22,0	8,4	
Villages et bourgs	26,5	12,6	9,1	4,0	0,7	5,2	2,8	1,8	0,3	
Total	29,3	12,8	8,3	6,1	2,1	6,6	3,4	3,8	1,4	

Tableau 3 : Densité et diversité des catégories d'équipements par type d'espace et de ville (Source : INSEE, Recensement 2009 – BPE 2009 – calculs M. Talandier)

Densité des équipements pour 1 000 habitants = (nombre total d'équipements par catégorie/population 2007) x 1 000. En moyenne, en France, on compte 12,8 équipements de centralité des quotidiens pour 1 000 habitants en 2009. Diversité des équipements = nombre d'équipements différents au sein d'une même catégorie. Les communes françaises sont, en moyenne, équipées de 6,6 services de centralité des quotidiennes sur 22 recensés.

Density and diversity of services by type of cities and territories

Il est intéressant de souligner, qu'en termes de densité d'équipement pour 1 000 habitants, il y a peu de différences entre l'urbain et le rural, ou encore entre les grandes, moyennes ou petites villes. La densité des équipements nœuds des centralités quotidiennes varie entre 11,4 et 18,3 équipements pour 1 000 habitants. Cette variabilité somme toute assez faible révèle un sous-équipement relatif pour tous les équipements tant quotidiens, que services de proximité, qu'intermédiaires ou supérieurs, des espaces périurbains, puis du « périurbain rural » ou rural sous faible influence urbaine. On retrouve ici un résultat mis en évidence dans d'autres travaux (Talandier, 2005 ; Friedland et al., 2009), à savoir un déficit chronique et croissant des espaces périurbains en nombre d'équipements puisque la croissance démographique y est bien plus rapide que celle des équipements.

Les services mobiles de proximité, qui correspondent plus à la localisation du domicile des entrepre-

neurs (artisans dans le secteur de la construction, infirmiers etc.), sont un peu moins présents, mais répartis de façon plus homogène entre les territoires. Sur le plan de la diversité des équipements proposés, les données sont différentes. La diversité de l'offre souligne le rôle de centres des grands pôles urbains tout d'abord, puis des petits pôles ruraux dans ces systèmes de flux. Ces résultats confirment les analyses des bourgs ruraux détaillées développées par V. Jousseau dans l'Ouest français, ou encore des équipes de l'INRA (Jousseau, 1996 ; INRA, 2008). Le périurbain présente une diversité de l'offre de services supérieure à celle des espaces ruraux. Le rural isolé, qui apparaissait à la lecture du premier indicateur comme un espace relativement bien pourvu, arrive en queue de classement. Relativement au nombre d'habitants, ces espaces peu denses semblent mieux équipés que la moyenne nationale, mais cet indicateur masque une réalité qualitative, celle de « la palette de choix »

des services. Cette remarque vaut également pour les espaces ruraux sous faible influence urbaine, qui connaissent pourtant une croissance rapide de leur population. Ces décalages entre croissance démographique et diversité des équipements sont évidemment facteurs de mobilités quotidiennes. Il y a là d'ailleurs un certain paradoxe entre la volonté de réduire les mobilités et une tendance au regroupement des services, publics en particulier, dans les pôles urbains.

Appliqué à la taille des villes, l'indicateur de la diversité des équipements met en valeur le rôle éminemment structurant des villes. La différence est très importante entre les petites villes (communes de 3 000 à 20 000 habitants) et le reste des villages, tant en matière de consommation quotidienne, de circulation des richesses et de convergence des flux quotidiens. Les petites villes offrent une diversité de choix en matière de centralité des quotidiens et de services mobiles de proximité équivalente à celle des villes moyennes et des grandes villes ! Ainsi, au quotidien - en matière d'offre de services de consommation - les petites villes pourvoient aux mêmes besoins que les grandes agglomérations avec moins de contraintes liées au trafic routier, à la difficulté de parking, etc. On voit, par ailleurs, que les villes moyennes et les grandes villes font « jeu égal » en matière de services intermédiaires. En revanche, les petites villes décrochent. Enfin, les grandes villes se distinguent clairement des autres types en matière d'offre de services supérieurs.

Notre hypothèse est de considérer que plus l'offre d'équipements de commerces et de services est diversifiée, plus les points ou nœuds de croisement et de convergence de nos mobilités du quotidien sont structurants et plus le territoire maximise sa propension à faire circuler les richesses. La densité et la diversité de la présence d'équipements quotidiens confirment l'importance des petites villes et des gros bourgs-centres dans les mobilités quotidiennes, ces équipements sont des indicateurs de nœuds de convergence dans nos parcours quotidiens complexes et éclatés. Les petites villes structurent économiquement et socialement nos trajectoires individuelles et nos territoires. Il semble difficile, voire risqué et contreproductif de vouloir renforcer, re-densifier les métropoles à des fins économiques, environnementales sans identifier et intégrer ce résultat. L'objectif ou l'enjeu ne semble pas devoir

être défini en termes de compétition et de concurrence, mais se pense en termes de complémentarité réciproque, de synergie positive entre métropoles, petites villes et hinterland.

Géographie des équipements de la centralité des quotidiens

Les cartes qui suivent, distinguent à l'échelle communale, le degré de diversité des services offerts par les territoires à la population, à savoir les équipements de centralité des quotidiens (figure 1 – **planche ●●●**), des services mobiles de la proximité (figure 2 – **planche ●●●**), les équipements intermédiaires (figure 3 – **planche ●●●**), les équipements supérieurs (figure 4 – **planche ●●●**).

Ces cartes montrent la présence et la diversité des équipements de centralité des quotidiens et des services mobiles de proximité sur l'ensemble du territoire. Les équipements intermédiaires se concentrent dans les villes, petites à moyennes, et les grandes villes, alors que l'offre d'équipements supérieurs apparaît plus concentrée et diversifiée dans les grandes villes.

La présence de communes non équipées est plus grande dans les espaces les moins denses comme dans les campagnes normandes, ou encore dans celles du Nord-Est, dans les Pyrénées. Ainsi, nous constatons une progression de la diversité des équipements de centralité quotidienne dans les territoires aux densités plus élevées (Annexe 3). Mais ce lien entre offre et demande apparente, c'est-à-dire entre diversité des équipements et densité de population n'est pas systématique. Il est intéressant de révéler les communes qui au regard de leur densité de population apparaissent comme sous ou suréquipées, toujours en termes de diversité des équipements de centralité du quotidien (figure 5 – **planche ●●●**).

Ainsi, les communes dont la diversité des équipements de centralité des quotidiens est plus importante que ce que suggère leur densité de population sont pour la plupart situées au sud d'une ligne reliant la Normandie à la Haute-Savoie. Dans cet espace, les territoires les mieux équipés sont le plus souvent des lieux à forte attractivité touristique et résidentielle à l'instar de la côte atlantique, du littoral et de l'arrière-pays méditerranéen, des Alpes... Inversement, cette offre est moindre que l'attendu

théorique dans certains territoires situés dans l'Est, mais aussi dans le Nord ou le Nord-Ouest (Normandie, Picardie, Nord-Pas-de-Calais, dans les départements situés de la Moselle au Jura, mais également dans les espaces ruraux de la Gironde et de la Charente, ou encore au pied des Pyrénées).

Il y aurait donc une corrélation entre la diversité de l'offre d'équipements de centralité des quotidiens et l'attractivité résidentielle et touristique des territoires. La relation peut d'ailleurs être à double sens. L'arrivée de nouvelles populations résidentes ou présentes constitue un apport de richesse extérieure considérable, entraînant une hausse de la demande de biens et services courants. La présence d'une offre de structures et de services d'usage « quotidiens » peut, à son tour, constituer un « avantage comparatif », un atout auprès des populations candidates pour une installation résidentielle. C'est le point développé dans les pages qui suivent.

CENTRALITÉ DES QUOTIDIENS ET DÉVELOPPEMENT LOCAL DES TERRITOIRES

Cette corrélation entre la centralité des quotidiens et le processus de développement territorial, doit être mesurée et validée. Il s'agit d'apporter des éléments pour tester notre hypothèse selon laquelle la centralité des quotidiens – mesurée par la diversité de l'offre d'équipements – est un bon indicateur des nœuds d'échanges et de convergence de nos mobilités quotidiennes, des points d'ancrage collectifs structurants. Dans une perspective économique, nous souhaitons valider le fait que la centralité des quotidiens est un bon indicateur à la fois de circulation locale des richesses, mais également de l'attractivité résidentielle des territoires.

L'interdépendance entre économie productive, résidentielle et présente, moteur du développement local

L'augmentation du temps libre, l'allongement de la durée de vie, les progrès technologiques, l'amélioration des niveaux de revenus des ménages, etc., ont permis l'essor des mobilités et ont eu raison d'une logique qui associait un individu à un territoire. C'est la multi-appartenance territoriale des individus qui explique, qu'aujourd'hui, la production et la

consommation demandent à être déterminées par des lois géographiques et économiques différentes. Cette déconnexion spatiale et temporelle de l'offre et de la demande a fait émerger un fait nouveau et sans précédent pour l'économie des territoires : le désajustement entre la création de richesse et l'amélioration des conditions de vie des populations. Ce désajustement entre croissance et développement au niveau local résulte de mécanismes de redistribution publique et privée entre les territoires. Ces flux de revenus constituent une ressource majeure et un levier d'action pour les territoires et leurs acteurs. Ces revenus, que l'on peut qualifier de *base résidentielle* en référence aux travaux sur le sujet (Davezies 2008 ; Talandier et Davezies 2009), influent fortement sur le développement économique, social et démographique local.

Ainsi, le développement économique d'un territoire dépend de sa capacité à capter ces flux de revenus, tout autant qu'à créer de la richesse. Mais le processus de développement ne s'arrête pas là. En effet, ces revenus captés et créés doivent ensuite être dépensés localement pour générer des emplois, induire de nouveaux revenus, attirer de nouvelles populations. L'enjeu du développement local repose donc sur un triptyque en interrelation, à savoir : créer des richesses (économie ou base productive) ; capter des richesses (économie ou base résidentielle et touristique) ; faire circuler ces richesses (secteur domestique ou sphère présente¹⁴) (figure 6). Il n'y a donc pas lieu d'opposer « économie productive, résidentielle ou présente ». Il est fondamental au contraire, de considérer que le fonctionnement des territoires repose sur ce triptyque, que l'équilibre entre ces trois mécanismes est facteur de dynamisme et, probablement, de développement durable. Ces trois temps du développement peuvent être concomitants, ou former les phases successives d'un cycle économique.

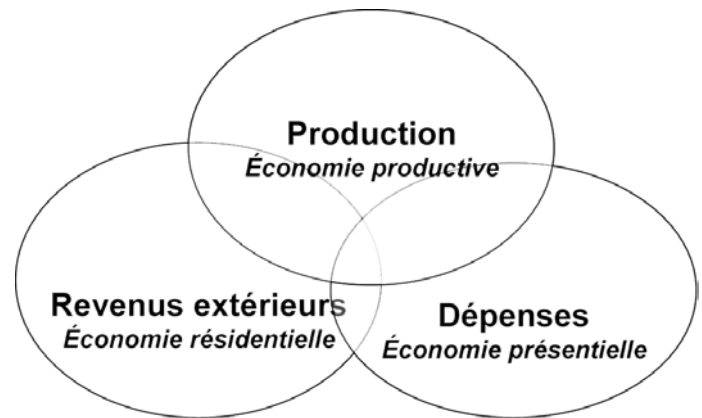
De la même façon qu'au jeu de captation des revenus, tous les territoires ne sont pas égaux, la propension à consommer localement varie d'un territoire à l'autre. L'existence d'un tissu préexistant de commerces, de services, d'infrastructures publiques et privées constituerait donc un atout à partir duquel peuvent se développer de nouvelles activités pour

14. En référence à la terminologie de l'INSEE qui utilise « sphère présente » afin de qualifier les emplois localisés destinés à répondre à la demande locale.



Figure 6 : Penser l'interdépendance entre économie productive, économie résidentielle et économie présenteielle (Source : M. Talandier)

The interdependence between productive economy, residential economy and domestic economy



desservir la demande locale, mais également attirer une demande extérieure ou de nouveaux revenus basiques (Markusen, 2007 et 2009). Ainsi, l'effet économique de l'offre de centralité des quotidiens est double :

- elle maximise la propension à consommer localement et faire circuler les richesses dans les territoires ;

- elle attire de nouvelles populations et de nouveaux revenus.

Le schéma du développement local (figure 7) permet de localiser ces deux effets dans le processus de développement local. Schématiquement, tout ce passe selon un mécanisme néo-classique en amont, et keynésien en aval. On trouve en amont du cycle de développement, les revenus basiques ou revenus captés à l'extérieur qui alimentent le modèle, plus particulièrement l'économie productive et résidentielle. Ce sont les moteurs de l'économie locale. En aval, la consommation est symbolisée par une « boîte noire ». En effet, rien en France à ce jour, ne permet de mesurer la consommation des ménages à l'échelle locale ; l'enquête budget des ménages n'est pas territorialisée, des enquêtes locales et ponctuelles existent mais ne permettent pas un travail exhaustif.

Si l'on ignore ce qui se passe exactement en termes de consommation, on connaît plusieurs éléments susceptibles d'influencer la consommation en amont et d'en identifier l'impact en aval. En amont, la présence (touristique et journalière) détermine le niveau de la demande. La présence mesure la population effectivement présente dans le territoire à savoir la population recensée plus les soldes entrée-sortie de touristes et de navetteurs.

- Présence touristique = population recensée + touristes – résidents absents (touristes ailleurs)

- Présence en journée = population recensée + actifs travaillant dans le territoire mais n'y résidant pas – actifs résidents mais travaillant en dehors du territoire.

Plus la présence sur un territoire est importante, plus ce territoire a de probabilité de voir ces personnes consommer localement sous réserve que l'offre de commerces et services – notamment de centralité des quotidiens – soit suffisamment développée et offre une palette de choix satisfaisante.

Si le territoire capte des richesses et parvient à faire circuler ces richesses en « interne », cela se traduit par un essor (ou a minima, un maintien) des emplois dans les commerces, services, activités culturelles, associatives, récréatives, etc. Un réservoir d'emplois s'offre à la population locale, notamment peu qualifiée. Mais ces emplois peuvent, d'une part ne pas être occupés par les résidents, d'autre part entretenir une certaine fragilité sociale (emplois peu rémunérés, temps partiels, emplois saisonniers...).

L'essor des emplois domestiques ou présentsiels induirait une diminution du chômage, une amélioration du niveau de vie et favoriserait la propension à consommer, créant ainsi une spirale cumulative de la demande (principe de développement local keynésien). L'essor de l'offre de commerces et de services influe sur l'attractivité du territoire – attractivité résidentielle, mais peut-être aussi productive, entretenant une spirale de développement de l'offre.

L'impact de l'offre de centralité des quotidiens sur le développement territorial serait donc double selon notre hypothèse. Cette offre pourrait être à la fois

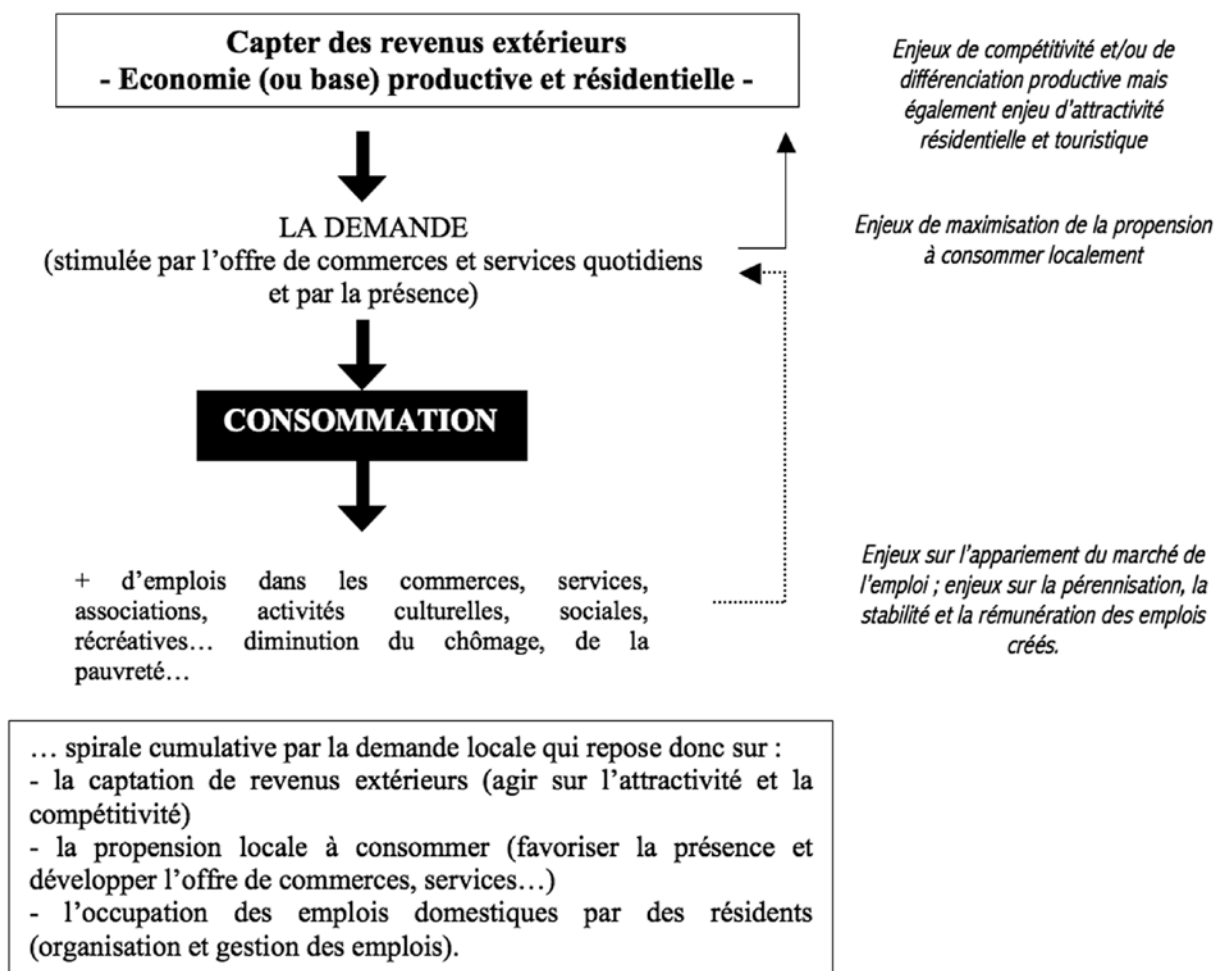


Figure 7 : Schéma du développement local (Source : M. Talandier)
Local development scheme

un facteur d'attractivité de nouvelles populations et de nouveaux revenus et un facteur de circulation des richesses dans les territoires. C'est, en tout cas, ce que suggèrent les premières analyses que nous avons menés, dans le cas des petites villes, des bourgs-centres et des espaces ruraux.

Centralité des quotidiens et circulation des richesses

L'hypothèse selon laquelle l'offre d'équipements de centralité des quotidiens serait facteur de circulation de richesse, et participerait donc au développement économique local est testée ici à partir de premières analyses de corrélation. En effet, nous avons admis que plus la présence sur un territoire

est importante, plus ce territoire a de probabilité de maximiser sa propension à consommer localement sous réserve qu'une offre diversifiée de commerces et services de centralité des quotidiens, existe. Nous avons également admis que si le territoire capte des richesses et parvient à faire circuler ces richesses en « interne », cela a un impact sur les emplois de la sphère présente (activités tournées vers la demande locale). Pour ces premières analyses, nous avons donc calculé les taux de présence touristique, les taux de présence en journée ainsi que les taux d'emplois « présents » pour 1 000 habitants dans les communes françaises, avec :

– taux de présence touristique = (présence touristique/population recensée) x 100

Tableau 4 : Coefficient de corrélation entre l'offre d'équipements, les taux de présence et les emplois présents selon la hiérarchie urbaine (Source : INSEE, recensement 2007 ; BPE 2009 ; Insee 2008 ; ministère du Tourisme ; Calculs : M. Talandier et V. Jousseume)

La diversité des équipements est le nombre d'équipements quotidiens différents. La densité d'équipements quotidiens est le nombre total d'équipements pour 1 000 hab. La taille des communes : villages et bourgs < 3 000 hab. ; Bourg-centre ou petite ville : de 3 000 à 20 000 hab. ; ville moyenne : de 20 000 hab. à 100 000 hab. ; grande ville : plus de 100 000 hab.

Correlation coefficient between the supply of services, rates of presence and domestic employment

	Coef. de corrélation entre taux de présence touristique et ...	Coef. de corrélation entre taux de présence en journée et ...	Coef. de corrélation entre la densité des emplois présents et ...
... la diversité des équipements "quotidiens"			
Gdes villes	0,07	0,11	0,07
Villes moyennes	-0,07	0,16	0,11
Petites villes (ou bourgs centre)	0,07	0,24	0,18
Villages et bourgs	0,10	0,19	0,22
... la densité d'équipements "quotidiens"			
Gdes villes	0,45	0,40	0,39
Villes moyennes	0,59	0,46	0,41
Petites villes (ou bourgs centre)	0,56	0,39	0,33
Villages et bourgs	0,37	0,25	0,30

– taux de présence en journée = (présence en journée/population recensée) x 100

Nous avons ensuite calculé les coefficients de corrélation entre ces indicateurs, révélateurs de circulation de richesse, et les indicateurs d'offre d'équipements de centralité des quotidiens (intensité et diversité). Ces coefficients sont donnés dans le tableau 4, selon la hiérarchie urbaine.

En termes de densité d'équipements pour 1 000 habitants, les coefficients de corrélation entre les différentes variables sont globalement et significativement positifs. L'offre d'équipements de centralités des quotidiens est corrélée à la présence effective des populations dans le territoire et favorise les activités, ou l'emploi présentiel. Ces quatre indicateurs, positivement et significativement corrélés, apparaissent comme des révélateurs de consommation et de circulation des richesses dans les territoires. Sur le plan de la diversité de l'offre quotidienne, les résultats sont plus contrastés que ce soit par type de villes ou par type d'indicateurs (présence touristique, présence à la journée et emplois présents). Ainsi, la présence touristique apparaît moins sensible à la diversité de l'offre (et inversement). Cela signifie que la consommation touristique se concentre sur une gamme peut-être plus réduite de services. Si tourisme et maintien ou essor des équipements « quotidiens » des territoires, semblent aller de pair, cette relation ne porte que sur un nombre restreint de services. Il n'y aurait pas, ou très peu, de lien entre la diversité de l'offre et l'intensité touristique du territoire.

En revanche, la présence en journée, d'actifs ou non, semble favoriser la diversité des équipements dans les petites villes et les bourgs-centres, mais aussi dans les villages ou communes de moins de 3 000 habitants. La corrélation est beaucoup moins nette pour les niveaux supérieurs, villes moyennes ou grandes. Le même résultat est observé pour les emplois présents. Ces emplois sont plus représentés dans les petites villes et les campagnes qui offrent un éventail de commerces et services quotidiens plus large. Cette corrélation entre diversité et emplois « présents » est inexistante dans les villes moyennes ou les grandes villes.

Ces premiers résultats suggèrent que l'offre de centralité des quotidiens aurait un fort impact sur le développement territorial des petites villes et des campagnes, à travers les mécanismes de consommation ou de circulation des richesses. Mais, nous pensons que cette diversité de l'offre peut aussi être facteur d'attractivité et entretenir ainsi le processus de développement.

Centralité des quotidiens et attractivité résidentielle de longue distance

Afin de tester l'impact de l'offre de services et commerces quotidiens sur l'attractivité des territoires, nous avons prolongé un travail d'analyse des mobilités d'agrément (Talandier, 2012). Ce travail nous a permis de calculer le nombre de migrants nouvellement installés qui habitaient auparavant dans un pôle urbain, au sens INSEE. Nous avons

distingué, au sein de ces nouveaux arrivants, ceux qui viennent d'un pôle urbain situé à moins de 100 km et ceux provenant d'un pôle urbain situé à plus de 100 km. On sait, en effet, que les comportements, stratégies, motivations, localisations de migrations sont tout à fait différents s'il s'agit d'une mobilité résidentielle du type « étalement urbain » ou s'il s'agit d'une mobilité dites d'agrément ou *amenity migration* (Hall et Williams, 2002 ; Nelson, 2004 ; Moss, 2006, Cognard, 2010). Dans le premier cas, le facteur économique est prédominant et les choix sont dictés par les différentiels : coût foncier/coût de l'éloignement au centre. Dans le cas des mobilités résidentielles d'agrément, les facteurs sont en premier lieu liés aux aménités paysagères et environnementales. L'envie de changer radicalement de cadre de vie est prégnante. Ainsi, nous distinguons les immigrants de « courte distance », des immigrants de « longue distance » qui ont décidé de quitter un pôle urbain pour s'installer dans une commune de l'espace à dominante rurale¹⁵.

La figure 8 nous indique la part des néo-ruraux (ceux qui vivaient dans un pôle urbain INSEE au recensement précédent) au sein de la population des communes de l'espace rural, en fonction de la diversité de leur offre d'équipements du quotidien. L'attractivité de ces communes auprès des migrants ayant quitté un pôle urbain semble proportionnelle à la diversité des équipements de centralité des quotidiens offerts dans la commune. Ainsi, ces migrants « urbains » installés depuis moins de cinq ans représentent près de 10 % de la population des communes de moins de 20 000 habitants, ayant une offre complète (22 équipements quotidiens présents). Ils ne représentent que 7 % de la population, lorsqu'il n'y a qu'un service présent dans la commune. Certes ce différentiel de trois points de pourcentage peut sembler modeste, mais il constitue un premier résultat nous encourageant à approfondir notre recherche. En effet, comme cela a été démontré par d'autres auteurs (Baccaïni, 2007 ; Gonnard, 2012), les modèles migratoires se sont

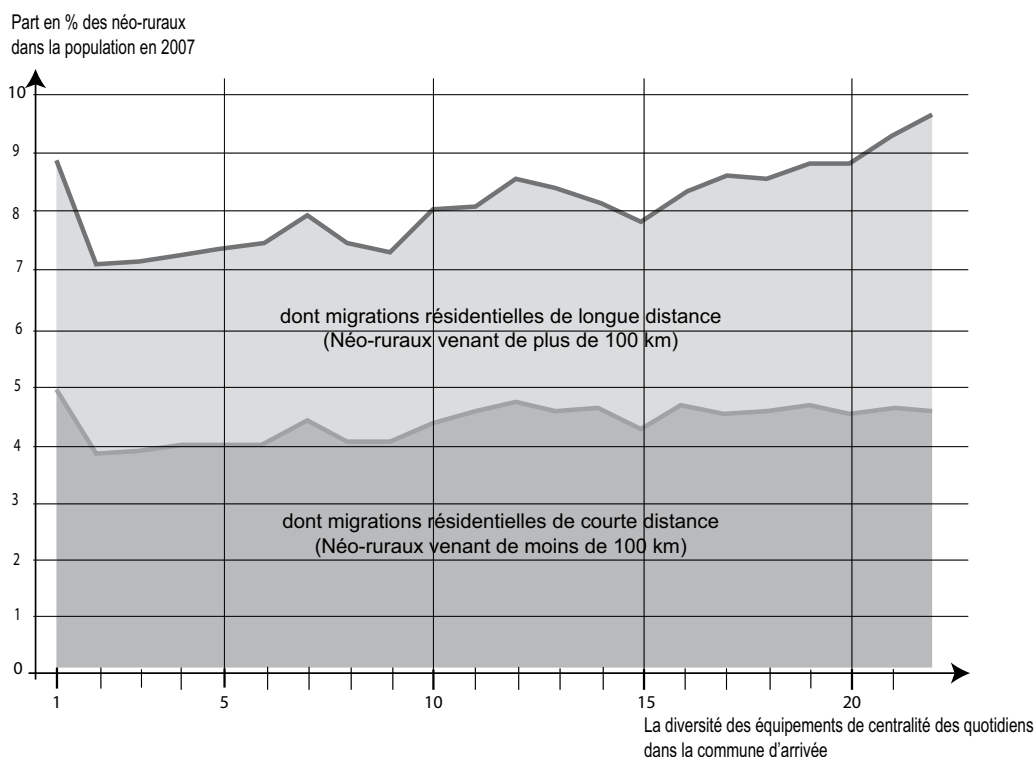


Figure 8 : Part des néo-ruraux dans la population des communes selon la diversité de leur offre d'équipements et services de centralité des quotidiens (Source : INSEE, BPE 2009 et recensement 2007 ; Réalisation : M. Talandier et V. Jousseume)
Immigrants share of urban centers in the population of rural areas according to the diversity of daily services

15. À savoir un espace constitué de petits bourgs ruraux (entre 1 500 et 5 000 emplois) et de communes peu ou pas sous influence urbaine (ni pôle urbain, ni périurbain). Il s'agit du zonage en aire urbaine antérieur à celui de 2010, non disponible au moment du calcul de ces migrations résidentielles de courte et longue distance sur données 2007.

inversés à partir des années 1970. Les régions les plus attractives en France n'étant plus nécessairement les régions les moins riches économiquement. La sensibilité à cette offre d'équipements varie selon que les migrations se font sur une courte ou une longue distance. On constate une corrélation plus marquée entre l'offre de services de centralité des quotidiens et la part des immigrants de longue distance.

L'indicateur de centralité des quotidiens proposé dans cet article apparaît donc positivement corrélé à l'attractivité résidentielle des espaces non urbains (bourgs ruraux et communes plus isolées). Par ailleurs, les migrants de longue distance semblent plus sensibles à la présence de ces services que les migrants périurbains, poursuivant des stratégies résidentielles distinctes.

CONCLUSION

En dehors des mobilités de travail qui ne concernent que la moitié de la population et moins du quart des déplacements des actifs eux-mêmes, les mobilités banales, quotidiennes, de la population française ne sont pas connues, car complexes et non mesurées par les institutions publiques produisant de la statistique. Or, l'observation des points de convergence élémentaires de nos mobilités banales, à travers l'offre d'équipements de proximité, laisse apparaître le maillage dense et serré des centralités de nos quotidiens depuis le village-centre élémentaire jusqu'aux grandes villes.

Les premiers résultats de cette réflexion qui s'engage, avancent plusieurs apports importants que nous résumons. Premier constat, en termes de

densité d'équipements quotidiens, il n'y a pas de différences significatives entre l'urbain et le rural, entre les grandes villes et les bourgs. En termes de diversité de l'offre du quotidien, le rural cette fois décroche, l'indicateur met en exergue le rôle éminemment structurant des villes. Toutefois, il est remarquable d'observer que les petites villes et les gros bourgs-centres (3 000 à 20 000 habitants) offrent une diversité de choix en matière de centralité des quotidiens, équivalente à celle des villes moyennes et des grandes villes.

Deuxième résultat, l'offre de centralité des quotidiens est corrélée à la population présente dans le territoire (touristes ou actifs) qui détermine les mécanismes de consommation et de circulation de richesses. Cette relation est moins nette pour les villes moyennes et grandes.

Troisième résultat, la diversité de l'offre satisfaisant les besoins les plus banals, est un facteur d'attractivité résidentielle et donc de captation de revenus. L'offre de centralité des quotidiens semble constituer un facteur important du développement des territoires en général et des petites villes, des bourgs-centres et des campagnes en particulier.

Ce bilan nous paraît encourageant et stimulant pour approfondir la réflexion, par exemple en détaillant les mobilités résidentielles (profil des migrants, géographie...) ou encore en étudiant l'impact de « bouquets » de services divers pour repérer les services particulièrement structurants et attractifs selon les populations. Ces premiers travaux ouvrent des perspectives de recherche sur un thème émergent et très peu investi : celui de la relation entre la consommation et les territoires.

Annexe 1 : Gammes d'équipements proposés par l'IINSEE, Base Permanente des Equipements 2009

Gamme Proximité	Gamme Intermédiaire	Gamme Supérieure
Banque, caisse d'épargne	Police, gendarmerie	Pôle emploi
Bureau de poste, relais poste, agence postale	Trésorerie	Location d'automobiles et d'utilitaires légers
Réparation automobile et de matériel agricole	Pompes funèbres	Agence de travail temporaire
Maçon	Contrôle technique automobile	Hypermarché
Plâtrier, peintre	Ecole de conduite	Produits surgelés
Menuisier, charpentier, serrurier	Vétérinaire	Poissonnerie
Plombier, couvreur, chauffagiste	Blanchisserie, teinturerie	Parfumerie
Electricien	Supermarché	Lycée d'enseignement général et/ou technologique
Entreprise générale du bâtiment	Librairie, papeterie	Lycée d'enseignement professionnel
Coiffeur	Magasin de vêtements	Etablissement de santé de court séjour
Restaurant	Magasin d'équipements du foyer	Etablissement de santé de moyen séjour
Agence immobilière	Magasin de chaussures	Etablissement de santé de long séjour
Soins de beauté	Magasin d'électroménager	Etablissement psychiatrique
Epicerie, supérette	Magasin de meubles	Urgences
Boulangerie	Magasin d'articles de sports et de loisirs	Maternité
Boucherie, charcuterie	Droguerie, quincaillerie, bricolage	Centre de santé
Fleuriste	Horlogerie, bijouterie	Structures psychiatriques en ambulatoire
Ecole maternelle	Collège	Spécialiste en cardiologie
Ecole élémentaire	Opticien, lunetier	Spécialiste en dermatologie et vénéréologie
Médecin omnipraticien	Orthophoniste	Spécialiste en gynécologie médicale
Chirurgien dentiste	Pédicure, podologue	Spécialiste en gynécologie obstétrique
Infirmier	Laboratoire d'analyses médicales	Spécialiste en gastro-entérologie, hépatologie
Masseur kinésithérapeute	Ambulance	Spécialiste en psychiatrie
Pharmacie	Personnes âgées : hébergement	Spécialiste en ophtalmologie
Taxi	Personnes âgées : soins à domicile	Spécialiste en oto-rhino-laryngologie
Boulodrome	Personnes âgées : service d'aide	Spécialiste en pédiatrie
Tennis	Garde enfants d'âge préscolaire	Spécialiste en radiodiagnostic et imagerie médicale
Salle ou terrain multisports	Bassin de natation	Sage-femmes
Terrain de grands jeux	Athlétisme	Orthoptiste
	Salle ou terrain de sport spécialisé	Enfants handicapés : hébergement
	Roller, skate, vélo bicross ou freestyle	Enfants handicapés : soins à domicile
		Adultes handicapés : hébergement
		Adultes handicapés : services
		Travail protégé
		Cinéma

Nom	Nb de communes équipées	Part des communes équipées (%)	Gamme Insee
Ecole élémentaire	22749	62,1	proximité
Maçon	19163	52,3	proximité
Menuisier, charpentier, serrurier	18559	50,7	proximité
Terrains de grands jeux	18096	49,4	proximité
Plombier, couvreur, chauffagiste	18048	49,3	proximité
Restaurant	17452	47,7	proximité
Plâtrier peintre	15867	43,3	proximité
Electricien	15301	41,8	proximité
Réparation automobile et de matériel agricole	15038	41,1	proximité
Boulodrome	14027	38,3	proximité
Coiffure	13605	37,2	proximité
Tennis	13580	37,1	proximité
Boulangerie	13480	36,8	proximité
Salle non spécialisé	11079	30,3	R.
Plateau extérieur ou salle multisports	10356	28,3	R.
Infirmier	10291	28,1	proximité
Médecin omnipraticien	10118	27,6	proximité
Bureau de poste	9478	25,9	proximité
Agence immobilière	8889	24,3	proximité
Pharmacie	8368	22,9	proximité
Epicerie	8360	22,8	proximité
Taxi	8356	22,8	proximité
Boucherie charcuterie	8205	22,4	proximité
Masseur kinésithérapeute	8047	22,0	proximité
Ecole maternelle	7844	21,4	proximité
Entreprise générale du bâtiment	7254	19,8	proximité
Chirurgien dentiste	6498	17,7	proximité
Banque, Caisse d'Epargne	6373	17,4	proximité
Fleuriste	6286	17,2	proximité
Salle de terrains de petits jeux	6223	17,0	proximité
Soins de beauté	6144	16,8	proximité
Hôtel homologué	5732	15,7	N.C
Personnes âgées : hébergement	5496	15,0	intermédiaire
Camping homologué	5036	13,8	N.C
Librairie papeterie journeaux	4945	13,5	intermédiaire
Ecole de conduite	4562	12,5	intermédiaire
Magasin de vêtements	4540	12,4	intermédiaire
Supermarché	4490	12,3	intermédiaire
Personnes âgées : services d'aide	4178	11,4	intermédiaire
Orthophoniste	4025	11,0	intermédiaire
Vétérinaire	4012	11,0	intermédiaire
Centre équestre	4009	11,0	N.C
Salle de combat	4000	10,9	R.
Ambulance	3972	10,8	intermédiaire
Pédicure-podologue	3881	10,6	intermédiaire
Pompes funèbres	3771	10,3	intermédiaire
Droguerie quincaillerie bricolage	3759	10,3	intermédiaire
Collège	3703	10,1	intermédiaire
Magasin d'articles de sports et de loisirs	3584	9,8	intermédiaire
etc
Horlogerie Bijouterie	2068	5,6	intermédiaire
Laboratoire d'analyses médicales	1983	5,4	intermédiaire
Parfumerie	1855	5,1	supérieure
Personnes âgées : soins à domicile	1831	5,0	intermédiaire
Parcours sportif	1791	4,9	N.C
Lycée d'enseignement professionnel	1681	4,6	supérieure
Sports nautiques	1662	4,5	N.C
Agence de travail temporaire	1423	3,9	supérieure
Etablissement santé moyen séjour	1396	3,8	supérieure
Poissonnerie	1367	3,7	supérieure
Centre de santé	1351	3,7	supérieure
Enfants handicapés : hébergement	1329	3,6	supérieure
Travail protégé	1318	3,6	supérieure
Sage-femme	1286	3,5	supérieure
Location automobiles, utilitaires légers	1279	3,5	supérieure
Spécialiste en radiodiagnostic et imagerie médical	1244	3,4	supérieure
Spécialiste en ophtalmologie	1232	3,4	supérieure
Cinéma	1178	3,2	supérieure
etc

Annexe 2 : Équipements les plus courants en France métropolitaine : nombre et part de communes équipées en 2009

(N.C. : équipement « non considéré » dans les gammes INSEE ; R. : équipement regroupé avec un autre équipement ; Source : calculs M. Talandier, d'après INSEE, BPE 2009)

Densité de population en 2009 (hab./km ²)	Diversité des équipements de centralité des quotidiens
[0 - 10,1 [1,5
[0 - 15,5 [2,3
[0 - 21,3 [3,0
[0 - 28,9 [3,6
[0 - 38,8 [4,6
[0 - 52,4 [5,7
[0 - 73,9 [6,9
[0 - 113,1 [8,9
[0 - 227,6 [11,8
>=227,6	17,4

Annexe 3 : Densité de population et diversité des équipements de centralité des quotidiens dans les communes françaises en 2009

(Source : calculs M. Talandier, d'après INSEE, Recensement et BPE 2009)

Bibliographie

- ALLEN P., SANGLIER M., 1979. A dynamic model of growth in a central place system, *Geographical Analysis*, p. 256-272.
- ASCHER F., 2009. *L'âge des métropoles*, Éditions de l'Aube, 389 p.
- BACCAINI B., 2007. Les flux migratoires interrégionaux en France depuis cinquante ans, *Population*, Vol 62, p. 143-160.
- BLANC M., SCHMITT B. et AMBIAUD E., 2007. Orientation économique et croissance locale de l'emploi dans les bassins de vie des bourgs et petites villes, *Économie et Statistique*, n° 402, 18 p.
- COGNARD F., 2010. *Migrations d'agrément et nouveaux habitants dans les moyennes montagnes françaises : de la recomposition sociale au développement territorial. L'exemple du Diois, du Morvan et du Séronais*, Thèse de Doctorat en Géographie, MSH – Clermont-Ferrand, 528 p.
- DAVEZIES L., 2008. *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses*, Paris, Seuil, coll. « La République des idées », 113 p.
- DAVEZIES L., SAVY M., TALANDIER M., 2008. *Développement productivo-résidentiel et mobilités dans les territoires du Limousin*, Rapport pour la DRE du Limousin, 37 p.
- DUGOT P., POUZENC M. (dir.), 2010. *Territoires du commerce et développement durable*. Paris, L'Harmattan, coll. « Itinéraires géographiques », 241 p.
- FRIEDLAND J., SAVY M., TALANDIER M., 2009. *État des lieux et perspectives de l'offre et de la demande de piscines*, étude pour le ministère de la Jeunesse, des Sports, de la Santé et de la Vie Associative, 189 p.
- GASNIER A. (dir.), 2010. *Commerce et ville ou commerce sans la ville? Entre logiques entrepreneuriales et politiques territoriales de développement durable*, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Espaces et territoires », 310 p.
- GONNARD S., 2006. *L'inversion des flux migratoires interrégionaux : de nouveaux rapports entre migrations internes et développement territorial?*, Thèse de doctorat, CRETEIL-Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris-XII, 375 p.
- GWIAZDZINSKI L., 2007. Redistribution des cartes dans la ville malléable, *Espace, Populations, Sociétés*, n° 2-3, p. 397-410.
- HALL C.M. et WILLIAMS A. (eds), 2002. *Tourism and Migration: New Relationships between - Production and Consumption*, Dordrecht, Netherlands, Kluwer, 189 p.
- HILAL M., PIGUET V., SCHMITT B., 1995. Communes rurales et petites villes dans la hiérarchie urbaine, *Économie et statistique*, n° 282, p. 21-36.
- INRA, 2008. *Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030 : des relations villes-campagnes en émergence?* Ed. Quae, 112 p.
- JOUSSEAUME V., 1996. *Les bourgs-centres à l'ombre d'une métropole l'exemple de la Loire-Atlantique*, Thèse de doctorat, Université de Nantes, 591 p.
- KAYSER, B., 1972. *Un système d'information sur les petites villes françaises*, Travaux et documents du CIEU, 125 p.
- LABORIE, J.-P., 1979. *Les petites villes*. Paris, CNRS, 311 p.
- LE JEANNIC T., ROUSSEL P. FRANCOIS D. (Coord.), 2010. *La mobilité des Français. Panorama issu de l'enquête nationale transports et déplacements 2008*, Collection « La Revue » du Service de l'Observation et des Statistiques (SOeS) du Commissariat Général au Développement Durable (CGDD), 228 p.
- MARKUSEN A., 2007 A Consumption Base Theory of Development: An Application to the Rural Cultural Economy, *Agricultural and Resource Economics Review*, p. 1-13.
- MARKUSEN A., 2009., Consumption-Driven Urban Development, *Urban Geography*, vol. 30, n° 4, p. 344-367.
- MOSS L. (dir.), 2006. *The Amenity Migrants: seeking and sustaining mountains and their cultures*, ed. Lawrence Moss, Wallingford, UK CABI Press., 231 p.
- NELSON P. B., 2004. *Nonearnings income migration in the United States: anticipating the geographic impact of baby boom retirement*, Center for Retirement Research, Boston College, Summary report for Sandell Retirement Research Grant, 66 p.
- ORFEUIL J.-P., 2008. *Une approche laïque de la mobilité*, Éditions Descartes & Cie, Paris, 173 p.

- PUMAIN D., 1992, Les systèmes de villes, dans Bailly A., Ferras R., Pumain D., *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica. chap. 34, p. 645-664.
- PUMAIN D., 1994. *Hiérarchie urbaine*, dans Encyclopédie d'économie spatiale, Economica, p. 333-342.
- PUMAIN D., 2004. L'invention permanente : la hiérarchie urbaine, dans BRIDEL P. (ed.) *Mélanges en l'honneur de Giovanni Busino*, Genève, Labor et Fides, p. 66-86.
- Sasken S., 1991. *The global city : New York, London, Tokyo*, Princeton University Press, 447 p.
- SOUMAGNE J. (dir.), 2002. *Commerce et espaces fragiles. Essais sur la revitalisation en milieu urbain et rural*, CNRS, coll. « Commerce et société », 200 p.
- TALANDIER M., 2005. *Les activités de la Poste face aux nouvelles dynamiques des territoires : Performance postale/performance territoriale*, Rapport pour la direction du géomarketing de La Poste, 179 p.
- TALANDIER M., 2009. Une autre géographie du développement rural. Une approche par les revenus, *Géocarrefour*, Vol. 83-4, p. 259-67
- TALANDIER M., Davezies L., 2009. *Repenser le développement territorial? Confrontation des modèles d'analyse et des tendances observées dans les pays développés*, La Documentation française, coll. « Puca/Recherche », 144 p.
- TALANDIER M., 2012, L'impact territorial des migrations d'agrément en France, dans BOURDEAU P., NIELS M. (dir.), *Post-Tourisme et migrations d'agrément*, Paris, L'Harmattan, 412 p.
- TERRIER C., SYLVANDER M., KHIATI A., 2005. En haute saison touristique, la population présente double dans certains départements, *INSEE Première*, n° 1050, 4 p.
- Viard J., 2004. *Le sacre du temps libre*, Paris, Édition de l'Aube, 220 p.